

DIRECTEUR DES BÂTIMENTS (H/F) (CADRE D'EMPLOIS DES INGENIEURS TERRITORIAUX) POUR SA DIRECTION DES BÂTIMENTS

Missions :

Proposer, mettre en place et évaluer la politique municipale dans le domaine de la construction, de l'entretien et de la maintenance du patrimoine communal.

- Assistance et conseil auprès des élus du secteur.
- Management des services et optimisation des effectifs, en lien avec la DRH.
- Élaboration et suivi de l'exécution du budget dans le respect du code des marchés publics ainsi que de la programmation pluriannuelle des investissements.
- Proposition et développement des outils de reporting cohérents avec l'activité des services.
- Coordination et supervision des missions de la direction, du service en charge de l'entretien des bâtiments et des ateliers municipaux.
- Conduite des opérations de constructions nouvelles : création, extension ou réhabilitation.
- Mise en œuvre d'une politique de gestion de la consommation d'énergie.
- Coordination des opérations d'envergure dans le domaine non bâti en amont de leur mise en œuvre.
- Participation aux procédures d'achat et de marchés publics en lien avec le service administration-gestion.
- Animation du dialogue et de la concertation au sein des services et avec les responsables des bâtiments communaux (directeurs, chefs d'établissements).
- Développement des actions visant à optimiser la maintenance des bâtiments communaux.

Votre profil :

- Connaissances techniques, réglementaires, financières et organisationnelles du secteur d'activité
- Règles normatives de la construction
- Connaissance des réglementations en matière d'urbanisme, de protection des personnes et de la construction
- Règles d'hygiène et de sécurité
- Procédures d'appels d'offres et d'achat public, comptabilité publique

- Manager les actions en mode projet.
- Mobiliser les compétences.
- Organiser et animer les réunions.
- Concevoir des outils de planification et des outils de contrôle.
- Négocier et affecter les ressources nécessaires pour répondre aux objectifs, prioriser les choix.
- Anticiper les conséquences techniques et sociales des décisions.

Conditions de recrutement :

- Par voie statutaire (mutation, détachement) ou contractuelle.
- Poste à temps complet : 37h30.

Rémunération et emploi :

- Traitement indiciaire, régime indemnitaire, prime semestrielle, RTT.

Merci d'envoyer votre lettre de motivation et CV, de préférence par mail à :

recrutement@mairie-colombes.fr

ou par courrier à :

Monsieur le Maire de Colombes – Hôtel de Ville – Place de la République – 92701 Colombes